

---

## Enjeu 1

### **Atteindre les objectifs de la Directive Cadre européenne sur l'Eau**

#### **Eaux souterraines**

---

##### Risque de non atteinte du bon état chimique des eaux souterraines

---

- Mise en œuvre de programmes d'actions de prévention : Voir Fiche « Nitrates ». Actions ciblées, pas d'amélioration globale d'ici à 2015 (inertie du milieu).

Non atteinte du bon état chimique de la masse d'eau vis-à-vis du paramètre Nitrates.  
L'enjeu reste **majeur en 2015**.

---

##### Risque de non atteinte du bon état quantitatif des eaux souterraines

---

- Mise en œuvre de programmes d'actions de prévention : Voir Fiche « Étiages ».

Territoire sensible localement aux sécheresses, mais pas de déséquilibre entre les prélèvements et la capacité des ressources en eau souterraines.

Bon état quantitatif atteint en 2015.

#### **Eaux superficielles**

---

##### Respecter en 2015 les objectifs fixés sur les zones protégées au titre de l'eau

---

- Mise en conformité des réseaux de collecte de Tinchebray et de Pont-d'Ouilly avec les objectifs de la Directive Eaux Résiduaires Urbaines.
- Mise en œuvre de l'opération phytosanitaire sur le bassin de la Rouvre couplée à l'action des CUMA, mais projet de mise en place d'un traitement des pesticides pour satisfaire à l'objectif de réduction des traitements de potabilisation sur la zone de captage destinée à l'eau potable

Les objectifs fixés sur l'ensemble des zones protégées sont globalement atteints, sauf sur la **zone de captage destinée à l'eau potable du Noireau (Caligny)<sup>1</sup>**, où l'enjeu reste **majeur en 2015**.

---

<sup>1</sup> Voir fiches pesticides, enjeu n°5

## Tendance d'évolution des enjeux à 2015

---

### Atteindre en 2015 le bon état des eaux de surface<sup>2</sup>

---

A l'horizon 2015, la qualité des eaux de surface vis-à-vis du phosphore, la qualité biologique et l'intégrité physique des cours d'eau constituent les principaux facteurs de rapprochement ou d'éloignement du bon état :

- Qualité phosphore : diminution des apports en phosphore d'origine urbaine et industrielle vers le Noireau, mais augmentation des transferts par ruissellement vers la Baize et l'Orne moyenne
- Intégrité physique : maintien de l'état morphologique perturbé sur la Vère, la Rouvre, le Noireau aval et l'Orne moyenne
- Qualité biologique : les secteurs sensibles aux étiages et non protégés par arrêtés de biotopes, associés à la persistance d'un état biologique passable, peinent à atteindre le bon état en 2015 : Druance, Noireau aval, Vère

L'enjeu reste **majeur** en 2015 sur la Druance, l'Orne moyenne, le Noireau aval et la Vère, voire se renforce sur la Druance et l'Orne moyenne

---

### Ne pas détériorer l'état des eaux de la Baize, du Noireau amont et des gorges de l'Orne<sup>3</sup>

---

- Augmentation des transferts par ruissellement vers la Baize : risque de dégradation vis-à-vis des nitrates
- Programmes d'actions restreints à des zones prioritaires

L'enjeu est **majeur** en 2015 sur la **Baize**.

---

### Réduire les rejets de substances prioritaires (SP) et supprimer les substances prioritaires dangereuses (SPD)<sup>4</sup>

---

- Résultats de l'état des lieux global réalisé par la DRIRE
- Résultats en cours d'exploitation pour définir un programme de mesures

Les outils nationaux visant à répondre à cette obligation ne sont pas encore disponibles. L'enjeu pourrait rester **majeur** en 2015 sur le territoire notamment vis-à-vis de l'obligation de supprimer les rejets de substances prioritaires dangereuses, à échéance 2020.

---

<sup>2</sup> Voir fiches Phosphore, lit mineur, qualité biologique et biodiversité

<sup>3</sup> Voir fiche Matières en suspension

<sup>4</sup> Voir fiches pesticides et autres micropolluants

## Tendance d'évolution des enjeux à 2015

---

### Améliorer la connaissance de l'état chimique et biologique

---

- Amélioration de l'évaluation : le Système d'Evaluation de la Qualité de Eaux (SEQ) évolue en Système Européen d'Evaluation de l'Eau, outil requis pour évaluer l'atteinte des objectifs de la Directive européen cadre sur l'Eau
- Refonte des réseaux de surveillance des milieux aquatiques en place (Réseau National de Bassin, des réseaux complémentaires des départements et du Réseau Hydrologique Piscicole) en trois types de suivi :
  - un réseau de suivi des stations considérées comme étant la référence en bon état des eaux : sur l'Orne, il s'agit des stations situées à Caligny sur le Noireau amont, sur le Vingt Becq et sur l'Orne à Grimbosq ;
  - un réseau de surveillance depuis 2007 des stations qui doivent atteindre le bon état en 2015 : il concerne aussi les très petits cours d'eau ;
  - un réseau opérationnel de contrôle des stations qui bénéficieront d'un report de délais pour l'atteinte du bon état et d'une manière plus générale, des stations qui nécessitent la mise en œuvre de mesures pour atteindre le bon état.

Les réseaux qui seront mis en place d'ici 2015 devraient **répondre** à l'enjeu.

---

### Emergence d'un nouvel enjeu sur les « Très Petits Cours d'eau »

---

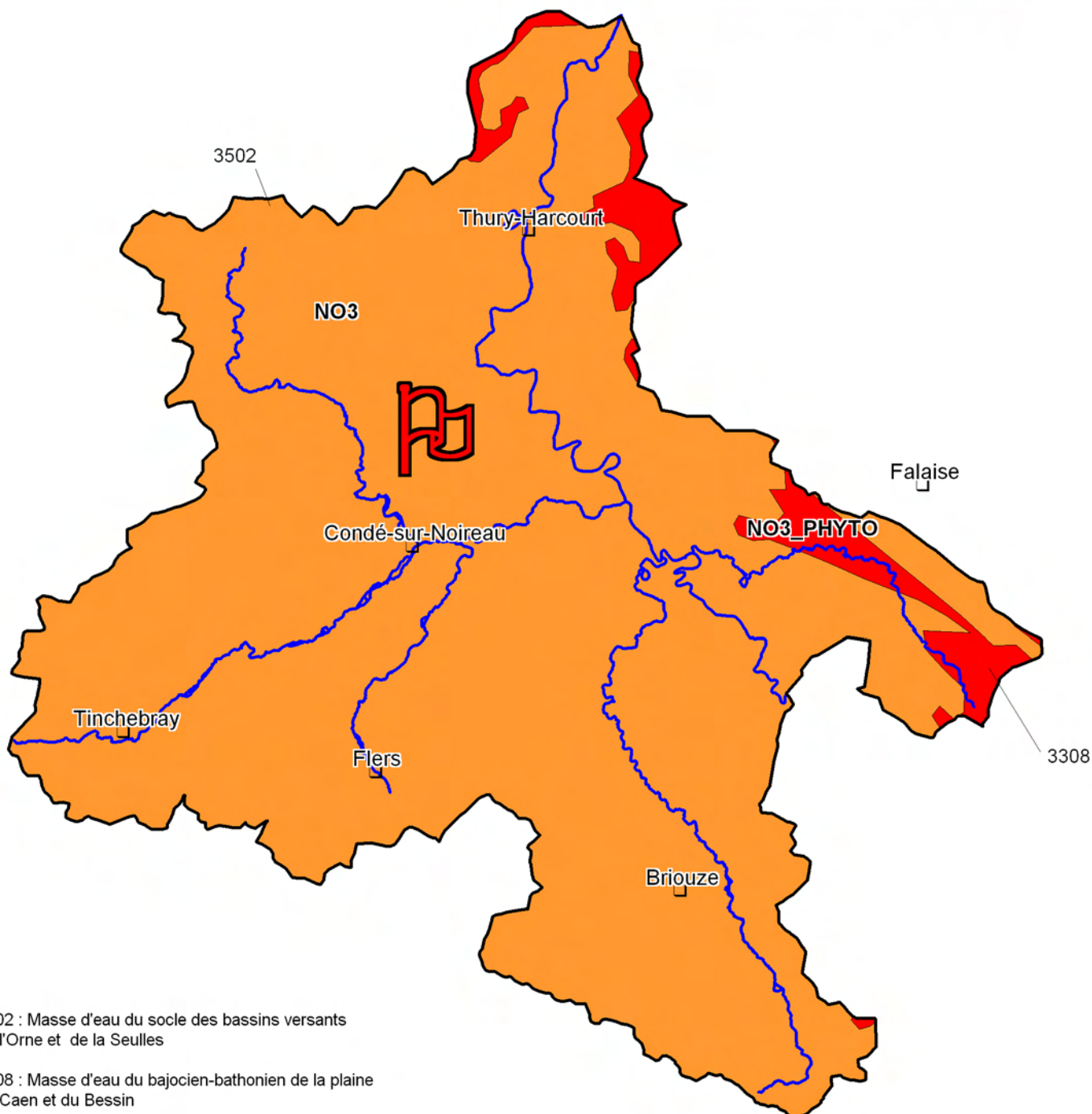
- Un objectif de bon état sur les très petits cours d'eau dont la limitation en masse d'eau n'était jusqu'alors pas établi, donc non intégrée à l'état des lieux et au diagnostic
- Absence de réseau spécifique dit de surveillance sur ces milieux sensibles, mais voie d'amélioration dans le cadre de la refonte du réseau pour répondre aux objectifs de la directive cadre européenne sur l'eau

La préservation voir la reconquête de certains petits cours d'eau du territoire devrait constituer, à l'issue des travaux sur leur délimitation et la définition de leurs objectifs à 2015, un **nouvel enjeu du S.A.G.E. Orne moyenne**, jusqu'alors non retenu par la C.L.E..

# S.A.G.E. ORNE MOYENNE

## Etat 2015 de l'enjeu 1 : Atteindre les objectifs de la Directive cadre européenne sur l'Eau EAUX SOUTERRAINES - ENJEU STRATÉGIQUE

Maintien voire renforcement de l'enjeu qualité en 2015  
Bon état quantitatif atteint en 2015



3502 : Masse d'eau du socle des bassins versants de l'Orne et de la Seulles

3308 : Masse d'eau du bajocien-bathonien de la plaine de Caen et du Bessin

Risque de non atteinte du bon état chimique en 2015

- Fort
- Moyen

### Territorialisation de l'état de l'enjeu 2015

Maîtrise, maintien, renforcement

## Etat 2015 de l'enjeu 1 : Atteindre les objectifs de la Directive cadre européenne sur l'Eau

### EAUX DE SURFACE - ENJEU STRATÉGIQUE

Etat de l'enjeu 2006

Ecart au bon état

- Atteint
- Proche du bon état
- Eloigné du bon état

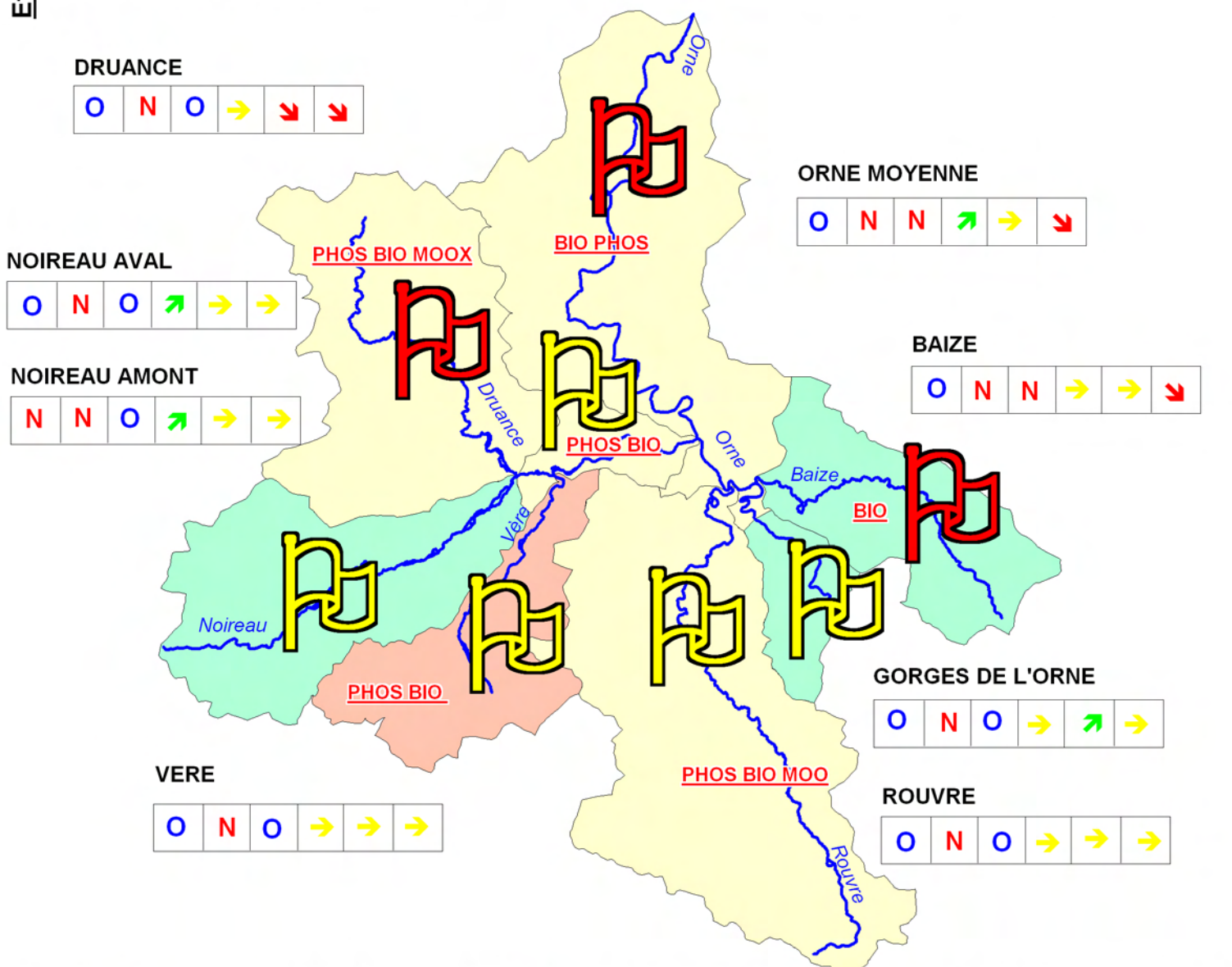
Facteurs déclassants

- BIO : état biologique
- PHOS : phosphore
- MOO : matières organiques oxydables

**Maintien de l'enjeu en 2015**

**Risque localisé de renforcement sur les secteurs hydrologiquement vulnérables :**

- renforcement de la sévérité des étiages
- renforcement des transferts de pollution sur les secteurs de transition avec la plaine
- poursuite de création de petits travaux ruraux (drainage, plans d'eau)



Etat de l'enjeu 2015

Atteinte des objectifs

- : Oui
- N : Non

Evolution des facteurs déclassants

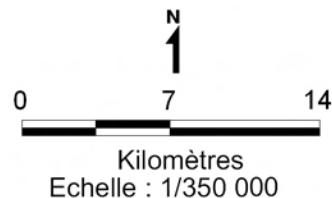
- AMELIORATION
- MAINTIEN
- ↘ DEGRADATION



- Zones protégées
- Réduction des SPD
- Non dégradation
- Phosphore
- Biologie/habitats
- Matières organiques

Territorialisation de l'enjeu en 2015 par masses d'eau (hors très petits cours d'eau)

- ⌘ MAITRISE
- ⌘ MAINTENU
- ⌘ RENFORCE



---

## Enjeu 2

### **Restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques**

---

#### Maîtriser les flux de matières provenant du bassin versant

---

- Meilleure maîtrise du paramètre nitrates au niveau des bassins d'alimentation des points de captage et dégradation dans les secteurs non prioritaires – VOIR FICHE NITRATES –
- Diminution des rejets de phosphore dans le Noireau – VOIR FICHE PHOSPHORE –
- Augmentation du ruissellement sur la Baize et l'Orne moyenne, dégradation de la qualité des eaux vis-à-vis des matières en suspension sur le Noireau et la Druance<sup>1</sup> et potentiellement sur tout le bassin en période pluvieuse– VOIR FICHE MATIÈRES EN SUSPENSION -
- Aucune approche du phénomène à l'échelle de sous bassin

L'enjeu reste **majeur** voir se **renforce sur le Noireau, la Druance, la Baize et l'Orne moyenne en 2015.**

---

#### Restaurer l'équilibre hydromorphologique des cours d'eau

---

- Stabilisation hydraulique globale de la structure du lit mineur des cours d'eau, maintien de l'état morphologique perturbé de la Vère, de la Rouvre, du Noireau aval et de l'Orne moyenne - VOIR FICHE LIT MINEUR –
- Aggravation possible de l'uniformisation du lit par renforcement sensible des pressions (création de petits plans d'eau, drainages, remblaiements) sur le chevelu et sur les secteurs hors des périmètres d'arrêté de protection de biotope - VOIR FICHE LIT MINEUR –
- Renforcement des situations d'étiage problématiques sur les secteurs sensibles sur la Druance, la Rouvre et le Noireau - VOIR FICHE ETIAGE –
- Inertie de récupération des milieux aquatiques après de lourdes destructions.

L'enjeu reste **majeur** voir se **renforce** sur les secteurs vulnérables aux étiages, sur le chevelu et sur les secteurs non protégés par arrêtés de protection de biotope en 2015.

---

#### Limitier les conséquences sur les usages

---

- Maintien des problématiques de réchauffement de l'eau et d'eutrophisation dans les secteurs ralentis et renforcement dans les secteurs sensibles à la sécheresse sur la Rouvre, le Noireau et sur le chevelu – voir fiches qualité biologique et biodiversité, étiage, nitrates, phosphore, matières en suspension -

---

<sup>1</sup> Voir fiches nitrates, pesticides, enjeu 2



## Tendance d'évolution des enjeux à 2015

L'enjeu reste **majeur** voir se **renforce** sur les **secteurs vulnérable aux étiages** et sur le **chevelu** en 2015.

---

### Restaurer la continuité écologique des cours d'eau

---

- Amélioration de la continuité écologique des espèces sur la Druance et la Visance – voir fiches qualité biologique et biodiversité, lit mineur -
- Emergence d'une stratégie de **gestion des ouvrages hydrauliques** à l'échelle du bassin
- Aucune opération pour restaurer le transit sédimentaire et éviter le colmatage des fonds

L'enjeu reste **majeur en 2015** notamment du point de vue du **transit des sédiments**.

---

### Préserver les zones humides – voir fiche zones humides -

---

- Amélioration des outils de connaissance et de délimitation
- Pas de maîtrise d'ouvrage publique sur cette thématique
- Stagnation de l'état dégradé d'une surface très restreinte de zones humides connectées aux cours d'eau et des plaines alluviales résiduelles, poursuite des processus de dégradation liée à des pratiques d'entretien inadaptées
- Maintien du niveau de conservation des zones humides protégées et gérées (Grand Hazé)

L'enjeu reste **majeur** en 2015 notamment vis-à-vis des **zones humides d'intérêt stratégique** pour la gestion de l'eau.

---

### Améliorer la connaissance des milieux aquatiques

---

Les réseaux de suivi de la qualité de l'eau sont en cours de refonte pour répondre aux exigences de surveillance et d'évaluation de la Directive cadre sur l'Eau. L'Agence de l'Eau Seine Normandie, la Direction de l'Environnement et l'Office Nationale de l'Eau et des Milieux Aquatiques élaborent actuellement en collaboration avec le CEMAGREF des indicateurs qui alimenteront un réseau de suivi de l'hydromorphologie des **cours d'eau** et du **chevelu**. Le projet vise à améliorer la connaissance du lien entre l'état de la vie aquatique et l'état hydromorphologique des milieux qui l'abrite. La méthode sera testée en 2008 sur des cours d'eau du Crétacé, pour rendre opérationnel en **2009-2010** sur le bassin armoricain, un **protocole de suivi d'indicateurs formalisé, commun** aux acteurs de terrain.

L'enjeu **s'atténue** en 2015.

---

### Réaffirmation d'un enjeu fort : identifier des maîtres d'ouvrage publics

---

La réhabilitation de l'hydromorphologie est le principal moteur pour répondre à l'enjeu.

La création de maîtres d'ouvrage compétents sur le lit mineur et opérationnels à l'échelle des sous bassin constitue un **enjeu fort**.

Etat 2015 de l'enjeu 2 : Restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques

ENJEU STRATÉGIQUE

Etat de l'enjeu 2005

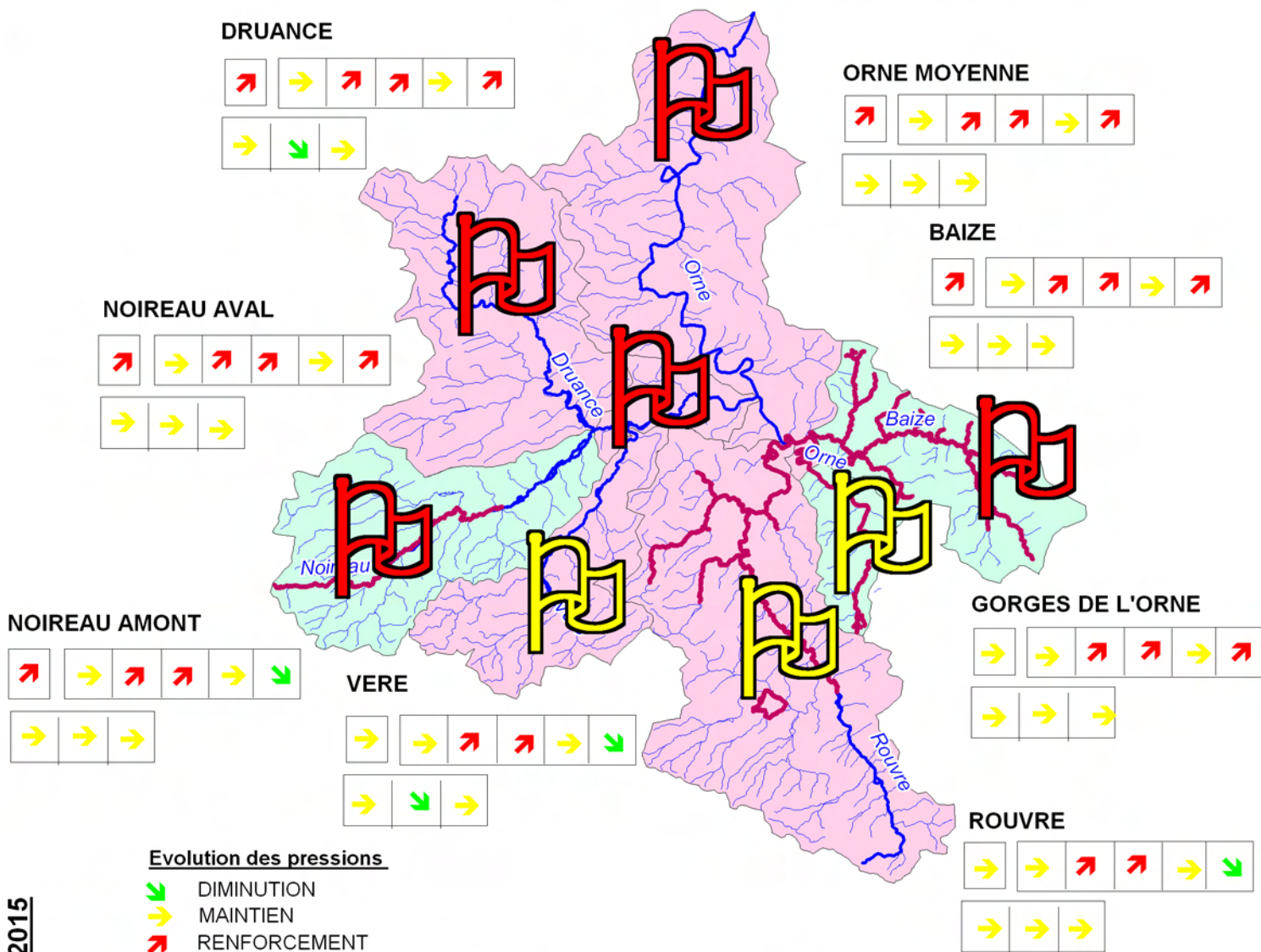
Ecart au bon état

- Atteint
- Proche du bon état
- Eloigné du bon état

**Etat 2015 : Enjeu confirmé, renforcé localement**

Risque de dégradation des secteurs préservés en 2005 (renforcement du ruissellement, création de petits plans d'eau, petits drainages, défaut d'entretien des berges), des bassins sensibles aux étiages, du chevelu et des secteurs hors arrêté de protection de biotope

- Peu d'actions de restauration d'ici 2015 - Inertie de récupération des milieux aquatiques -

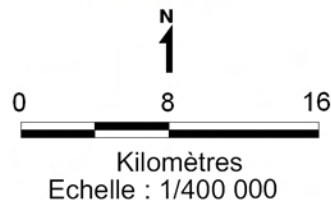


Evolution des pressions

- ↓ DIMINUTION
- MAINTIEN
- ↑ RENFORCEMENT

Flux de matières provenant du bassin versant								
Recalibrage, chenalisation du lit								
Cumul des plans d'eau								
Drainages								
Dégradation des zones humides								
Erosion, mauvais entretien des rives								
Effet retenue								
Obstacle à la circulation des poissons								
Obstacle au transit sédimentaire								

Territorialisation de l'enjeu en 2015  
par masses d'eau (hors très petits cours d'eau)





### **Enjeu 3**

## **Préserver le patrimoine naturel des milieux aquatiques pour le maintien de la biodiversité**

- Voir fiches lit mineur, qualité biologique et biodiversité –

---

#### Améliorer, consolider le potentiel migrateur du bassin de l'Orne

---

- Consolidation des populations de saumons, renforcement de leur aire de répartition, préservation, restauration de leur habitat sur l'Orne, le Noireau et la Druance
- Maintien des problématiques 2006 pour les autres espèces
- Le barrage de Rabodanges, toujours un obstacle majeur à la colonisation du bassin amont

L'enjeu reste majeur sur l'Orne pour les espèces migratrices autres que le saumon en 2015.

---

#### Favoriser le maintien voir la recolonisation par des espèces remarquables

---

- Maintien de la banalisation des habitats, voir poursuite du fait de la non maîtrise des petits drainages et plans d'eau
- Dégradation des peuplements d'espèces sensibles dans les secteurs hydrologiquement vulnérables et non protégés par arrêté préfectoral de biotope : Druance, Noireau, chevelu, têtes de bassin

L'enjeu reste majeur en 2015 sur les secteurs à fort potentiel, voir se renforce sur la Druance, le Noireau et le chevelu.

---

#### Connaître et contrôler les espèces susceptibles de proliférer et de déséquilibrer des écosystèmes

---

- Aucune action de lutte ou de gestion
- Maintien voir développement des zones de ralentissements favorables au développement d'espèces d'eaux calmes ou d'espèces introduites
- Potentiel de colonisation très rapide de la JUSSIE et non contrôlé sur le cours de l'Orne

L'enjeu reste majeur sur les secteurs ralentis et se renforce progressivement avec notamment l'émergence d'une problématique forte liée à la colonisation de l'Orne par la Jussie.

## Tendance d'évolution des enjeux à 2015

---

### Préserver les zones humides d'intérêt patrimonial

---

- Des outils de protection foncière et urbanistique mobilisables sur de nouvelles zones humides à protéger ou gérer, mais aucune utilisation au bénéfice des milieux humides remarquables

L'enjeu reste majeur en 2015

DRUANCE  
S.A.G.E. ORNE MOYENNE

Etat 2015 de l'enjeu 3 : Préserver le patrimoine naturel des milieux aquatiques pour le maintien de la biodiversité

ENJEU STRATÉGIQUE

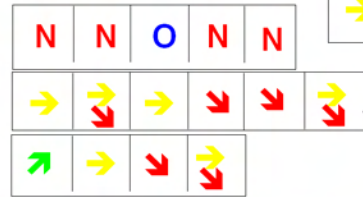
Maintien de l'enjeu en 2015, renforcement sur en dehors des secteurs de protection des biotopes et sur les secteurs vulnérables aux étiages (Druance, Noireau, chevelu)

Etat de l'enjeu 2006

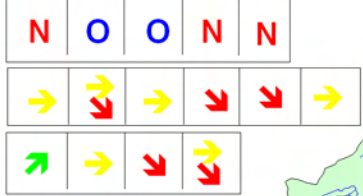
Ecart au bon état

- Atteint
- Proche du bon état
- Eloigné du bon état

NOIREAU AVAL



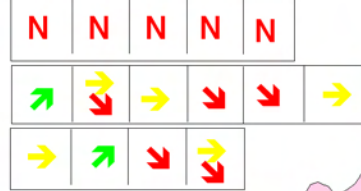
NOIREAU AMONT



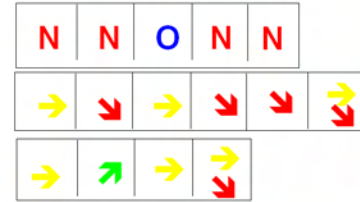
VERE



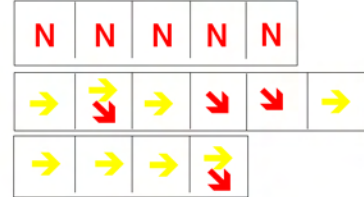
DRUANCE



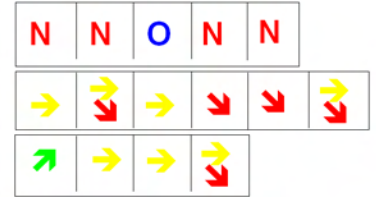
ORNE MOYENNE



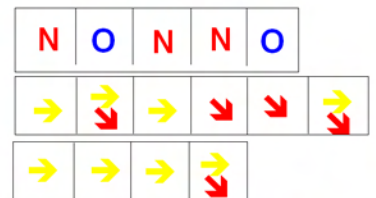
BAIZE



GORGES DE L'ORNE



ROUVRE



Actions réalisées d'ici 2015

O : oui  
N : non

--	--	--	--	--

- Restauration du lit mineur
- Restauration de berges/ripisylve
- Renfort de population
- Protection des habitats
- Entretien/gestion

Evolution des perturbations

- MAITRISE/AMELIORATION
- MAINTIEN
- RENFORCEMENT/DEGRADATION

--	--	--	--	--

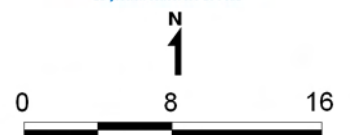
- Entree à la circulation
- Banalisation des espèces
- Destruction d'habitats
- Sévérité des étiages
- Prolifération d'espèces invasives
- Accumulation de polluants

Biodiversité

--	--	--	--	--

- Population de saumons
- Autres migrateurs
- Autres espèces remarquables
- Zones humides patrimoniales

Territorialisation de l'enjeu en 2015



Kilomètres  
Echelle : 1/400 000

## **Enjeu 4**

### **Gérer les débits des cours d'eau en période d'étiage pour préserver les usages**

---

Améliorer la gestion des ouvrages hydrauliques et des débits réservés

---

- Définition de scénarii d'intervention sur les ouvrages hydrauliques de l'Orne et de la Seulles à destination des Commissions Locales de l'Eau. Absence de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux : Voir Fiche « Étiages ».

La définition de programmes d'actions répondant à l'enjeu devrait être effective d'ici à 2015.  
**Orientation de l'enjeu : identification des maîtres d'ouvrages** pour la réalisation des travaux.

Améliorer la gestion des prélèvements

---

- Aucun programme de gestion des ressources en eau en période d'étiage engagé ou programmé : Voir Fiche « Étiages ».

**Maintien de l'enjeu**, voire accentuation en raison des évolutions climatiques prévues.

Etat 2015 de l'enjeu 4 : Gérer les débits des cours d'eau en période d'étiage pour préserver les usages  
**ENJEU STRATÉGIQUE**

**Maintien de l'enjeu en 2015**

